



Critères permettant d'obtenir les différents labels EFA 2010

	Encadrement				Recensement des pratiquants			Pédagogie				Animation / Activité proposée			Structure					
Label 1 étoile	Entr.	Éduc.	Init.		TOTAL A, U, D	Dont A et U	TOTAL D/Cartes		Brevets Argent	Brevets Or ou mer	Brevets Or comp.	Achat Livrets		Communication	Ouverture					
Critères	1	1	1		60	40			10	2				e-mail	10 mois/an dont juillet ou août					
Label 2 étoiles	BE ou BP	Entr.	Éduc.	Init.	Tuteur pour Init. Éduc.			TOTAL A, U, D	Dont A et U	TOTAL D/Cartes	Titres scolaires	Brevets Argent	Brevets Or ou mer	Brevets Or comp.	Achat Livrets	Participation Randonnées	Communication	Ouverture		
Critères	1		2	2	1			90	60		2	15	5		1		e-mail	11 mois/an		
Label 3 étoiles	BE ou BP	Entr.	Éduc.	Init.	Tuteur pour Init. Éduc.	Tuteur pour Entr.	Arbitre	TOTAL A, U, D	Dont A et U	TOTAL D/Cartes	Titres scolaires	Brevets Argent	Brevets Or ou mer	Brevets Or comp.	Achat Livrets	Participation Randonnées	Kms parcours	Participation Épreuves nationales	Communication	Ouverture
Critères	1	1	2	2	1	1	1	120	90		100	20	10	5		2 ou 300 Kms	1 participant/catégorie d'âge	e-mail site internet	Toute l'année	

ou pas d'absence d'arbitre pendant plus de deux saisons maximum

Le club a la possibilité de ne remplir que 2 critères jaunes sur 3

Le club a la possibilité de ne remplir que 4 critères jaunes sur 5

Critère pouvant ne pas être validé

Pour tous renseignements complémentaires téléchargez le **guide École Française d'Aviron** du site internet de la fédération à l'adresse suivante www.avironfrance.fr > Pratiquer l'aviron > École Française d'Aviron > Le dispositif EFA

ATTENTION : Seuls les **brevets de rameurs** obtenus par les rameurs licenciés A, U ou D et validés sur la licence individuelle via internet avant le 31 août sont pris en compte
Seuls les **titres scolaires** déclarés à la FFSA avant le 31 août de chaque année dans la cadre d'une convention signée avec un établissement scolaire sont pris en compte